

GESICA se penche sur la responsabilité sociale de l'entreprise

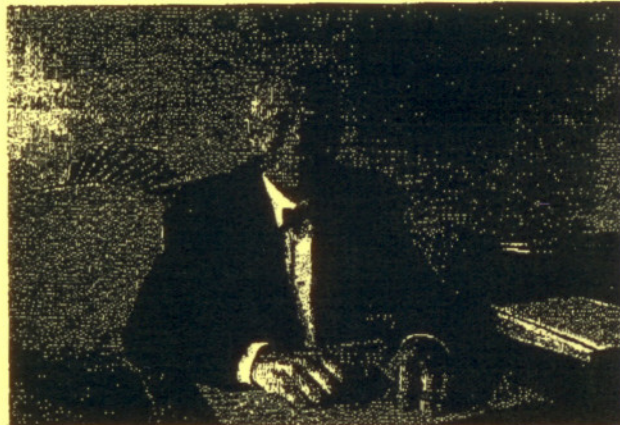
GESICA réfléchira lors de son prochain congrès à Nice sur le thème "Entreprise et éthique" en présence du philosophe Luc Ferry et avec le Who's Who de la profession que constitue le réseau d'avocats présidé par Didier Roucoux du barreau de Beauvais.

Entreprise et éthique : une nouvelle responsabilité ? Le point d'interrogation s'impose car la relation qui existe entre l'un et l'autre ne date pas d'hier. Les villes industrielles portent traces des cités ouvrières qui jouxtaient les usines, et dont beaucoup se voulaient "hygiéniques", des pouponnières ancêtres des crèches, d'institutions qu'on n'appelait pas encore culturelles et de loisirs, plus tard des colonies de vacances qui n'étaient pas toutes implantées près de la décharge aux ordures ménagères. Même si la puissance publique a pris le relais, la notion de responsabilité sociale reste un sujet de débat au sein de l'entreprise. « La notion de responsabilité sociale, de citoyenneté ou d'éthique d'entreprise s'est développée et remet en cause la conception traditionnelle de l'entreprise, analyse Didier Roucoux. Elle représente un engagement à respecter, un ensemble de règles

et de principes qui dépassent une simple application des dispositions légales. »

Engagement

L'affaire est d'importance et lourde de conséquence dans le futur : qu'il soit le fruit des convictions des dirigeants, la réponse à des pressions d'ordre social ou commercial, ou simplement le fait d'anticiper sur des mesures prises par les pouvoirs publics, l'engagement des entreprises se devra d'être efficace. Conçue initialement comme une démarche volontaire de l'entreprise, la notion de responsabilité sociale de l'entreprise est de plus en plus prise en compte par le législateur et la jurisprudence. Cette évolution ne laisse pas les juristes indifférents. D'où cette conférence et le débat qui suivra dont l'objectif est d'évaluer les risques et les enjeux, de confronter les engagements pris dans des stratégies dites citoyennes, de rappeler les principes de base



Me Didier Roucoux, président du réseau GESICA.

des notions de responsabilités. Le tout éclairé par les interventions du philosophe Luc Ferry, ancien ministre, passionné par le sujet. Il n'y pas que lui : le ministre Jean-Louis Borloo, sous le haut patronage duquel est placée la journée, sera également présent. Et pour mettre un peu d'ordre parmi les intervenants pour lesquels prendre la parole n'est pas un problème, le journaliste Bruno Rougier que les auditeurs de *France Info* connaissent bien, assurera l'animation.

Plateau haut de gamme

Les thèmes des tables rondes explorent tous les aspects du débat : la vision du capital humain pour un développement durable, les obligations et responsabilités qu'elle suppose ; les filières d'approvisionnement et de sous-traitance, les responsabilités vis-à-vis des fournisseurs et des consommateurs... autant de questions qui supposent un choix éthique. On se demandera également si le développement durable est un

obstacle à la performance économique comme on étudiera la protection des données personnelles en ce qui concerne le développement de l'informatique.

Pour aborder toutes ces questions, la conférence présente un tableau exceptionnel qui regroupe outre le "gratin" de la profession un plateau d'invités VIP : le président de Shell France, le président du Medef CAPA, le président d'Héticum, la directrice des affaires juridiques de la CNIL, des directeurs de relations publiques, des responsables de communication, la présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires, et tant d'autres parmi lesquels une mention spéciale pour Corinne Lepage, avocat, ancien ministre et membre du réseau GESICA. Ces travaux ne resteront pas lettre morte : le résultat fera l'objet d'une communication, une pièce supplémentaire et sans doute décisive à verser au dossier.

Christian Olivier

GESICA est le premier réseau international d'avocats indépendants, comptant plus de deux cent cinquante cabinets pour mille cinq cents avocats environ, officiant dans plus cinquante pays, permettant à tout moment pour chaque membre de recourir aux services de correspondants spécialisés dans les domaines les plus sophistiqués. GESICA conseille une clientèle française et internationale et intervient dans tous les domaines du droit.